

**MINISTÈRE DE LA DEFENSE
NATIONALE**

**DIRECTION CENTRALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

**DIRECTION DES PROJETS DE REALISATION
DES INFRASTRUCTURES DE DÉFENSE AÉRIENNE
DU TERRITOIRE**

MISE EN DEMEURE N°01

Mise en demeure N°01 à Le bureau d'études « **SPA/BETP BECHAR** », géré par Mr FEZZIOUI ABDELLAH, sis Route De Beni Ounif DEBDABA BECHAR, titulaire du contrat N°25/2025 du 08/05/2025, portant sur le contrôle et suivi des travaux de réalisation de la zone technique et VRD y compris étude d'adaptation de l'unité « H9 » /GHAR DJEBILET/3°RM.

- conformément à l'article N°09 du contrat cité supra, l'entreprise est mis en demeure N°01 pour le motif suivant :
- Non constitution de la caution de bonne exécution dans les délais de 45 jours à compter de la date de notification du contrat.

Faute de quoi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.